L'Ordo de 1900

Monseigneur l'Evêque, désireux d'être agréable au clergé et aux fidèles, a obtenu, de la sacrée Congrégation des Rites, l'autorisation d'insérer au Calendrier de l'Eglise d'Angers plusieurs offices qui se célèbrent dans beaucoup de diocèses.

Les voici par ordre de dates :

Troisième dimanche après l'Epiphanie, la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph.

Deuxième dimanche d'octobre, la Maternité de la Bienheureuse

Vierge Marie.

Troisième dimanche d'octobre, la Pureté de la Bienheureuse

Vierge Marie.

Quatrième dimanche d'octobre, le Patronage de la Bienheureuse Vierge Marie.

23 octobre, la fête du Très Saint Rédempteur. 24 octobre, la fête de saint Raphaël, archange.

10 décembre, la Translation de la sainte Maison de Lorette.

18 décembre, l'Attente du divin enfantement de la Bienheureuse Vierge Marie.

Par suite de l'insertion de ces nouveaux offices au Calendrier, la fête de sainte Hedwige est renvoyée du 23 au 26 octobre; celle de saint Martin de Vertou, du 24 au 27 octobre; celle de saint Gatien, du 18 au 19 décembre.

Toutes ces fêtes sont du rite double-majeur. Elles se trouvent dans les Bréviaires et dans les Missels, au supplément pro aliquibus locis, sauf celle de la sainte Famille qui est de date récente.

MM. les Ecclésiastiques pourront se procurer l'Office et la Messe de la sainte Famille, à partir du 12 janvier, chez MM. Germain et G. Grassin, imprimeurs de l'Evêché.

Le « Præconium Pascale » de 4900

Voici l'annonce de Pâques, telle qu'elle sera faite dimanche, en la solennité de l'Epiphanie, après le chant de l'Evangile :

« Vous êtes prévenus, très chers Frères, que par un effet de la divine miséricorde, comme nous avons pris part aux joies de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi nous vous annoncons les joies prochaines de ce même Dieu et Sauveur. Le 11 février sera le dimanche de la Septuagésime. Le 28 février sera le jour des Cendres et l'ouverture du jeune de la très sainte Quarantaine. Le 15 avril nous célébrerons avec transport la sainte Pâques de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le 24 mai sera célébrée l'Ascension de Notre-Seigneur. La fête de la Pentecôte aura lieu le 2 juin, et le 14 juin la fête du très saint Corps du Christ. Le 2 décembre sera le premier dimanche de l'Avent de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur et gloire soient rendus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »